



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

État d'avancement de la ligne nouvelle Bordeaux-Toulouse

Question écrite n° 36460

Texte de la question

M. Jean-Luc Lagleize interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur l'état d'avancement de la ligne nouvelle Bordeaux-Toulouse. La ligne nouvelle Bordeaux-Toulouse devrait permettre de relier Toulouse au réseau national à grande vitesse, créant une liaison performante pour rapprocher l'Atlantique de la Méditerranée. Elle a été déclarée d'utilité publique par décret en Conseil d'État dès le mois de juin 2016. Longue de 222 kilomètres, dont 55 kilomètres de tronc commun avec la ligne nouvelle Bordeaux-Espagne, la ligne nouvelle Bordeaux-Toulouse devrait être conçue pour une vitesse commerciale de 320 kilomètres par heure. Elle s'accompagnerait de la réalisation de gares nouvelles à Agen et Montauban et permettrait de relier Toulouse, quatrième ville française et capitale de la région Occitanie, à un peu plus de trois heures de Paris, de manière analogue à l'axe Paris-Lyon-Marseille. À l'échelle régionale, cette nouvelle ligne assurerait une desserte ferroviaire rapide et fréquente des bassins de vie, d'emploi et d'activité de la vallée de la Garonne, répondant ainsi à la forte croissance démographique en Occitanie comme en Nouvelle-Aquitaine. Elle contribuerait en plus à mieux desservir les territoires comme le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne, jusqu'au Gers et au Lot en s'appuyant sur la complémentarité entre trains aptes à la grande vitesse (TGV) et TER, et favoriserait un aménagement plus équilibré. Elle permettrait aussi le rapprochement des deux grands pôles économiques de Bordeaux et Toulouse. Cette nouvelle ligne contribuerait enfin à améliorer les transports quotidiens en offrant la possibilité aux régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie de renforcer le service de transport express régional (TER) sur les lignes existantes, libérant ainsi de la capacité sur la ligne existante. Alors qu'il est devenu de plus en plus indispensable de faciliter les déplacements longue distance dans le Sud-Ouest, de désenclaver la métropole de Toulouse et de renforcer le maillage du réseau ferroviaire structurant au niveau national et européen, il l'interroge sur l'état d'avancement de la ligne nouvelle Bordeaux-Toulouse, et plus particulièrement sur son échéancier et ses financements.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Lagleize](#)

Circonscription : Haute-Garonne (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36460

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 février 2021](#), page 1346

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)